

# FORMULAIRE D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT BANCAIRE

**Afin que votre demande soit prise en compte, il est impératif de :**

1. Compléter l'intégralité des deux volets de ce formulaire, et de le signer.
2. Joindre en même temps un Relevé d'Identité Bancaire (RIB IBAN)
3. Adresser l'intégralité de ce document à l'adresse suivante :

COMMUNE DE SAINT MARTIN DE QUEYRIERES  
Rue de la mairie – St Martin  
05120 SAINT MARTIN DE QUEYRIERES

La présente demande est valable jusqu'à annulation de votre part à notifier en temps voulu au créancier.  
(cantine scolaire)

## AUTORISATION DE PRELEVEMENT : exemplaire réservé au créancier

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Commune de Saint Martin de Queyrières (Trésorerie de L'Argentière la Bessée).

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la Commune de Saint Martin de Queyrières (Trésorerie de l'Argentière la Bessée)

Identifiant créancier SEPA

FR34ZZZ835053

### Titulaire du compte

### Etablissement du teneur de compte à débiter

Nom/ prénom \_\_\_\_\_

Banque \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

### Désignation du compte à débiter

Banque/ \_\_\_\_\_ / Guichet/ \_\_\_\_\_ / n° compte/ \_\_\_\_\_ / Clé/ \_\_\_\_/

Date et Signature obligatoire

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.

## AUTORISATION DE PRELEVEMENT : exemplaire réservé à votre banque

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Commune de Saint Martin de Queyrières (Trésorerie de L'Argentière la Bessée).

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la Commune de Saint Martin de Queyrières (Trésorerie de l'Argentière la Bessée)

Identifiant créancier SEPA

FR34ZZZ835053

### Titulaire du compte

### Etablissement du teneur de compte à débiter

Nom/ prénom \_\_\_\_\_

Banque \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

### Désignation du compte à débiter

Banque/ \_\_\_\_\_ / Guichet/ \_\_\_\_\_ / n° compte/ \_\_\_\_\_ / Clé/ \_\_\_\_/

Date et Signature obligatoire

St Martin de Queyrières, le 23 septembre 2019

**AVEC LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE  
VOS REGLEMENTS EN TOUTE TRANQUILITE !**

Madame, Monsieur,

“Pour faciliter les démarches de ses administrés, la municipalité vous propose désormais de prélever sur votre compte bancaire ou postal, les factures relatives à la cantine scolaire/garderie.

Le prélèvement automatique est en effet, un moyen de paiement :

**SÛR** : vous n’avez plus de courrier à envoyer. Vous êtes sûr de payer à la date limite de paiement indiquée sur votre facture sans risque de retard, même lorsque vous êtes absent !

**SIMPLE** : vos factures vous sont adressées sous forme d’Avis des Sommes A Payer ; vous connaîtrez à l’avance, la date et le moment exact du prélèvement. Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de prélèvement sera automatiquement reconduit.

**SOUPLE** : vous changez de compte ou d’agence bancaire ou postale..un simple coup de fil à la mairie pour avertir mes services et leur transmettre votre nouveau RIB par courrier.

Vous souhaitez renoncer à votre contrat, informez-en les services municipaux, par simple lettre 30 jours avant la prochaine échéance.

**COMMENT FAIRE ?**

Il vous suffit de nous retourner simplement l’autorisation de prélèvement complétée et signée, accompagnée d’un Relevé d’Identité Bancaire ou Postal (RIB IBAN).

Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique dès votre prochaine facture.

En espérant que cette nouvelle proposition de règlement recueillera votre adhésion, je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire  
Serge GIORDANO